REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Date de la convocation :15 MAI 2023
Rendu exécutoire le : 02/06/2023
Date d'affichage : 02/06/l 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PUIMISSON

L'an deux mille vingt-trois le vingt-trois Mai, le conseil municipal de la commune de Puimisson s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARTHES Daniel, Maire, après convocation régulièrement faite à domicile.

Etaient présents (12) : : BARTHES Daniel**,** Chantal Gabaude, REY Philippe, DELREUX Martine, VIALLES Gisèle, GUIEN Guylaine, TRILLES Michel, GALINIER Norbert, BAGNATI Sylvain, MORLIERE Ludovic, QUIRINY Monique, NADAL Caroline

Absents : BENOIT Cécile, BARTHES Arnaud, JEAN REMI ANTON a donné procuration à BARTHES Daniel,
Votants : (13)
Secrétaire de séance : MORLIERE LUDOVIC

N° 2023-24 :
OBJET : DM1 BASCULE OPERATION 079 SUR 79 – BATIMENTS COMMUNAUX

M le Maire rappelle que nous avons voté le Budget Primitif 2023 par opérations.
Suite à des soucis informatiques engendrés par l'opération 079 BATIMENTS COMMUNAUX qui commence par un zéro, il est nécessaire de renommer l'opération en 79 sans le chiffre zéro devant.

Vu la demande faite par le Trésorier, M le Maire propose de basculer les sommes votées au 079 dans l'opération 79 nommée de la même façon « BATIMENTS COMMUNAUX ».

SENS	IMPUTATION	OUVERT	REDUIT	COMMENTAIRES
DI	2158 079		4000.00 €	
DI	2158 79	4000.00 €		
DI	2315 079		40 000.00€	
DI	2315 79	40 000.00 €		
RI	1323 079		2056.56 €	
RI	1323 79	2056.56 €		

Le conseil municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après délibération à l'unanimité des membres présents ou représentés

AUTORISE la bascule des crédits votés dans l'opération 079 vers l'opération 79 BATIMENTS COMMUNAUX,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire

MAIRIE de PUIMISSON (Hérault)